

ERMO

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 2 860 004,76 euros
Siège social : Zone Artisanale
53440 MARCILLE LA VILLE
316 514 553 RCS LAVAL

Modalités de mise à disposition ou consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 14 juin 2013

Les actionnaires de la société ERMO sont informés qu'ils sont convoqués en assemblée générale mixte (ordinaire annuelle et extraordinaire) le 14 juin 2013 à 16 heures au siège social de la société.

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour et le texte des résolutions qui seront proposés au vote des actionnaires ont été publiés le 13 mai 2013 au BALO. Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de la société (www.ermo-group.com)

Les documents relatifs à cette assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou de procuration sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et informations visées à l'article R 225-73 du Code de Commerce sont consultables sur le site Internet (www.ermo-group.com)

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R 225-88 et R 225-89 du Code de Commerce, les documents et renseignements prévus par les articles R 225-81 et R 225-83 du Code de Commerce par demande écrite soit au siège social de la société soit auprès de CACEIS Corporate Trust – Service Assemblée générale Centralisée – 14 rue Rouget de Lisle – 92862 Issy les Moulineau Cedex 9.